

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec



Bibliothèque et Archives nationales du Québec a notamment pour mandat de **rassembler** et de **conserver** en permanence, selon les normes les plus élevées en la matière, le patrimoine documentaire québécois publié, de même que toute documentation relative au Québec et publiée à l'extérieur du Québec, ainsi que des archives publiques et privées.

L'institution **diffuse** également ce patrimoine, dans un lieu physique et virtuel convivial, d'accès libre et gratuit pour tous les Québécois.

Mission
Rassembler
Conserver
Diffuser

Forte de cette mission, BANQ met également à la disposition du grand public et de clientèles particulières une Collection universelle de prêt et de référence, ainsi qu'un ensemble de services visant la promotion de la lecture et de la culture en général.

Le dépôt légal des affiches et des programmes de spectacles

Le dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ) acquiert les documents publiés au Québec principalement par dépôt légal.

Le dépôt légal est une **obligation** en vertu de laquelle tout éditeur d'un document publié au Québec doit en déposer **deux exemplaires** à titre gratuit auprès de BANQ, dans les **sept jours** suivant la date de parution.

Les dispositions législatives actuellement en vigueur sur le dépôt des documents publiés s'appliquent à de nombreux documents dont les **affiches** et les **programmes de spectacles**. Le dépôt permet d'assurer leur présence au sein de la **Collection patrimoniale québécoise**. Chacun des deux exemplaires déposés est utilisé à des fins complémentaires.

1^{er} exemplaire

Mission de conservation

Entreposé dans des conditions idéales afin d'assurer sa préservation à long terme

2^e exemplaire

Mission de diffusion

Mis à la disposition du public, pour consultation sur place

Le dépôt légal : un geste concret pour la constitution et la conservation de notre patrimoine documentaire

Le dépôt légal : la responsabilité de l'éditeur

Le dépôt d'un document doit être fait par son éditeur. L'**éditeur** est la personne ou l'organisme qui est responsable de la production du document.

Selon la *Loi sur Bibliothèque et Archives nationales du Québec* et le *Règlement sur le dépôt des documents publiés*, l'éditeur doit :

- 1** Inscrire lors de la conception du document la **mention de dépôt légal** : *Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, année de publication du document.*

Pour signifier au lecteur que le document est disponible et conservé à Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

- 2** Déposer **deux exemplaires** de son document.

Un exemplaire pour la conservation et l'autre pour la diffusion.

- 3** Et ce, dans un délai de **sept jours** suivant la date de publication.

Afin de permettre à BANQ de signaler cette publication et de rendre le document disponible le plus rapidement possible à ses clientèles.

L'éditeur qui ne se soumet pas au dépôt légal peut, selon la loi, être passible d'une amende.

L'ABC du dépôt

- A** **Remplir** le formulaire de dépôt légal (disponible en pièce jointe, sur le portail Internet de BANQ ou encore sur demande).
- B** **Sélectionner** deux exemplaires en bon état du document.
- C** **Emballer** le tout dans une enveloppe ou dans un tube protecteur et **acheminer** le colis par courrier, par messagerie ou encore en mains propres, au Centre de conservation de la rue Holt.

Compte tenu de leur format particulier, il est important de bien emballer les affiches déposées (tube rigide fermé aux extrémités, bourré à l'intérieur).

Autres publications soumises au dépôt légal

- Carte géographique et plan
- Carte postale
- Document électronique sur support et publication diffusée sur Internet
- Enregistrement sonore
- Estampe
- Film et émission de télévision
- Livre d'artiste et ouvrage de bibliophilie
- Livre et brochure
- Logiciel
- Partition musicale
- Publication en série (journal, annuel, revue, magazine, bulletin de nouvelles)
- Reproduction d'œuvre d'art

Coordonnées

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Section du dépôt légal
2275, rue Holt
Montréal (Québec)
H2G 3H1

Téléphone :
514 873-1101 poste 3780

Sans frais :
1 800 363-9028

Télécopieur :
514 873-4310

Courriel :
depot@banq.qc.ca
www.banq.qc.ca

Les collections d'affiches et de programmes de spectacles de BANQ

Les Compagnons de Saint-Laurent, l'Eskabel, la NCT, le Théâtre d'Aujourd'hui, le TNM, le Trident, l'Université McGill, le Quat'sous, le Cégep Lionel-Groulx, le Théâtre populaire d'Alma, le Théâtre de La Manufacture sont quelques-unes des compagnies dont BANQ conserve un ou plusieurs **programmes** ou **affiches**.

Documents uniques qui témoignent de notre tradition théâtrale, les programmes et les affiches de la Collection patrimoniale québécoise de BANQ constituent une précieuse source d'information sur l'**histoire du théâtre québécois**.

Les **programmes** permettent de reconstituer les conditions de production des spectacles, l'activité des salles et des interprètes au Québec, la vision artistique des créateurs, etc. Textes et images y attestent de l'activité culturelle et des goûts du public.

Couvrant un spectre plus large (culture, sport, tourisme, vie communautaire, politique, etc.), les **affiches** sont à la fois véhicule publicitaire, outil d'information et espace de création. Elles constituent un support privilégié pour la promotion d'événements théâtraux.

La collection actuelle d'affiches comporte plus de **14 000 titres** alors que celle de programmes de spectacles compte plus de **12 000 titres**. Les documents acheminés au **dépôt légal** viennent augmenter ces deux collections. Celles-ci sont également enrichies grâce à des **dons** et à des **achats** : on y trouve ainsi des affiches datant du **xix^e siècle** et des programmes publiés au début du **xx^e siècle**.

Chaque affiche et chaque programme est décrit au **catalogue Iris** de BANQ, accessible gratuitement sur Internet. La Collection patrimoniale québécoise est également mise en valeur par des publications, des projets de numérisation ou d'exposition, des activités d'animation, etc.

Programmes et affiches sont entreposés au Centre de conservation de BANQ, au **2275, rue Holt**, à Montréal. Ils peuvent être consultés dans la salle de lecture des collections spéciales, située dans le même édifice. Un service de référence (par téléphone, télécopieur ou courriel) est également offert.



Salle de lecture des collections spéciales

2275, rue Holt
Montréal (Québec) H2G 3H1

Téléphone :
514 873-1101 poste 3823

Sans frais :
1 800 363-9028

Télécopieur :
514 873-7168

Courriel :
collectionsspeciale@banq.qc.ca

Heures d'ouverture :
du mardi au vendredi de 9 h à 17 h
www.banq.qc.ca